La multinationale pharmaceutique belge UCB annonce qu'elle compte licencier 174 personnes après en avoir licencié 500 l'année passée. Comme lors du précédent licenciement, l'entreprise ne fait pas de pertes et a distribué des profits à ses actionnaires.

En 2008, le patron du groupe UCB, Roch Doliveux avait été le mieux payé des patrons du BEL-20 (les vingt plus grandes firmes belges cotées en bourse) avec plus de 6.5 millions d'euro en 2008. C'est plus que le total des salaires bruts annuels de 174 employés au salaire moyen. Et si les grands actionnaires comme les Janssen (dont la fortune familiale est estimée à plus d'un milliard d'euro) sont prêts à rémunérer si grassement leur gestionnaire, c'est qu'ils reçoivent bien plus sous forme de dividendes évidemment.

Ces licenciements n'ont rien à voir avec la crise. Ils visent à repositionner brutalement l'activité d'UCB vers les biotechnologies, sans tenir compte de la vie de leurs travailleurs et de la difficulté de retrouver un emploi dans ce contexte de licenciements massifs qui frappe l'industrie pharmaceutique. Au lieu de mobiliser, les directions syndicales semblent jusqu'à présent résignées à se contenter de la procédure de la loi dite « Renault », qui ne sauvera pas grand-chose et qui maintient tous les travailleurs dans une incertitude angoissante.

Suite aux licenciements de l'année passée, les travailleurs avaient fait grève pendant plusieurs jours et avaient quand même obtenu quelques compensations, certes modestes. Mais en faisant grève ensemble, ils avaient relevé la tête face à la direction. Sans lutte, on est sûr de ne rien avoir de plus que ce que les miettes que les patrons daignent bien accorder à ceux qu'ils licencient sans pitié. Sans lutte les travailleurs se retrouvent plus isolés et démoralisés. Rien ne dit que les travailleurs d'UCB se laisseront faire. C'est tout le mal qu'on souhaite à la direction et aux actionnaires de cette multinationale.